

Marssac Info

Journal Municipal d'information

Janvier / Février 2019 - N° 93



Madame la Députée
Monsieur le Sénateur
Madame la Conseillère départementale
Mesdames et messieurs les maires
Mesdames et messieurs les élus
Messieurs les représentants des corps constitués
Mesdames et messieurs les commerçants, artisans, et chefs d'entreprise
Mesdames et messieurs les enseignants
Mesdames et messieurs les présidents d'association
Mesdames et messieurs les relais de quartiers
Mesdames et messieurs les distributeurs du Marssac Info
Chères marssacoises, Chers marssacois,

C'est un très grand plaisir pour le conseil municipal et moi-même de vous retrouver tous ce soir pour cette onzième cérémonie des vœux.

Mesdames, Messieurs, nous voici de nouveau rassemblés pour notre traditionnelle rencontre de début d'année.

Discours d'Anne-Marie Rosé prononcé lors des vœux à la population 2019

C'est un moment privilégié pour faire le point ensemble, regarder le chemin parcouru et parler d'avenir.

Comme tous les ans, je vais essayer de faire court, et comme tous les ans je serai sans doute trop longue. Je vous demande par avance votre indulgence.

Mesdames, messieurs, l'attractivité de notre commune ne cesse de grandir. Avec 3124 habitants estimés par l'INSEE en 2016, Marssac se positionne dans le pool de tête des communes les plus attractives de l'agglomération. Une attractivité qui ne se dément pas puisque le dernier recensement effectué en janvier 2018 a compté 3280 habitants très précisément.

Marssac bouge, grandit, s'adapte...

Marssac aujourd'hui, c'est un tissu d'artisans, de commerces et de services, qui anime le cœur du village et qui garde toute sa vitalité malgré les sirènes des grandes surfaces et l'attrait de la ville centre. Pour information : le dernier projet d'installation dont nous ayons connaissance, c'est celui d'un office notarial qui souhaite installer une annexe chez nous.

Marssac, c'est aussi de nouvelles entreprises qui s'installent dans la zone Eco2 Rieumas, aménagée par la communauté d'Agglomération.

Cinq sont déjà en place : les sociétés Savimer/Morin Marée, Alkia, STPR Roumégous, AGV mécatronique et Sud-Ouest Signalisation.

Deux bâtiments sont en cours de construction : celui de Mécanumeric, une société qui fabrique des machines à commande numérique et celui de la société Crypteo qui est un opérateur «internet et téléphonie» spécialisé en fibre optique. A elles deux ces sociétés projettent à terme 225 emplois.



[sommaire]

Voeux à la population p1, p 21 à p 24	
Les travaux sur notre commune	p 3 & 4
L'ADMR recrute	p 5
Marssac Badminton : performance sportive et action citoyenne	p 5
Marché de Noël : un vrai succès	p 6
Ambiance Scandale danse 2019...	p 7
Ce qui change au 1 ^{er} janvier pour s'inscrire sur les listes électorales	p 7
Agenda	p 8
Etat civil	p 8
Un très beau concert de Noël	p 9
Fin d'année 2018 de Marssac Aventure	p 9
CLAE : Les vacances de février se préparent	p 9
L'école de foot labélisée	p 10
Le Père Noël en visite au Judo Club Marssacois	p 10
Une saison 2018-2019 riche en événements pour les judokas	p 11
Portes ouvertes à l'association Micro Media	p 12
Belle journée à Artistic Noël pour le club de Loisirs Créatifs	p 12
Noël en fête au CLAE de Marssac	p 13
Noël du personnel	p 14
Gagner en « Mieux-être » avec l'Association Pleine Conscience de Soi	p 15
Association Autan pour Soi	p 15
Pluviométrie	p 15
Grand jeu des commerçants : les gagnants	p 16
A partir du 25 février, Marssac éteint toutes ses lumières la nuit	p 16
Les Rives du Tarn Running sur 24 heures	p 17
Où que vous soyez, restez connecté avec votre ville	p 17
Les ambitions du tennis pour 2019	p 18
Une nouvelle année dansante chez Duolab - Temps Danse	p18 & 19
Le Vide Dressing 2019 du Comité des Fêtes	p 19
Devenir propriétaire d'une maison neuve à Marssac	p 20
Numéros utiles	p 20
Nos aînés ont fait la fête	p 25 & 26
Plan Local d'urbanisme intercommunal : tenons-nous informés	p 27
Débat national : comment je peux y participer ?	p 27
Chemin de randonnée, des rencontres mordantes...	p 28

Précision

Marssac info, journal municipal d'information
Directrice de la publication : Anne-Marie Rosé
Coordination de la rédaction : P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations
Création et mise en page : P. Crépin
Tirage : 1 600 ex
Distribution : par nos soins
Papier entièrement recyclé
Impression : Sorep Albi
Dépot légal en cours

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47
Fax 05 63 53 10 15
accueil@marssac-sur-tarn.fr
www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale,
reçoit sur rendez-vous le mardi de
9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les évènements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

Le Tarn Libre
Le journal du Tarn

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à
Christine Balazard : christine.balazard@wanadoo.fr

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin
pascal.crepin@wanadoo.fr

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin
06 80 41 20 42
pascal.crepin@wanadoo.fr
ou

Thierry Stéfanon
06 23 87 24 98
thierry.stefanon@wanadoo.fr

Les travaux sur notre commune

Rue du Nord, la fin des travaux approche à grands pas

Tous les réseaux sont maintenant enterrés et en service. Les poteaux de la rue ont été enlevés en début d'année par l'entreprise Chamayou. L'entreprise Colas a pris le relais pour les travaux de voirie. Les trottoirs de la rue ont été déposés et le caniveau central a été réalisé. Des places de stationnement seront tracées d'un côté de la rue. Une piste sera tracée de l'autre côté pour sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes.



Travaux de rénovation énergétique au stade Désiré Gach

Le chauffe-eau des vestiaires montrait de sérieux signes de faiblesse. Grâce à l'aide apportée par la Communauté d'Agglomération au travers des certificats d'économie d'énergie, la commune a pu investir dans une pompe à chaleur qui assure production d'eau chaude et chauffage des lieux.



Les feux tricolores enfin réparés !

Il a fallu attendre plusieurs semaines pour que les feux du centre-ville soient réparés. Nous avons déjà connu des pannes dues à la défaillance des cartes électroniques. Elles ont été à chaque fois remplacées rapidement. Mais cette fois-ci le problème était plus sévère. C'est le contrôleur de gestion des feux qui était en cause. La commande de matériel est partie rapidement mais sa livraison, en période de fêtes, a pris du retard. C'est ainsi que la réparation n'a pu intervenir qu'à la mi-janvier ! Nos feux sont maintenant fonctionnels pour la très grande satisfaction des piétons, mais aussi des automobilistes qui avaient bien du mal pour sortir de la rue Saint-Barthélémy ou de la rue des écoles.



Un radar pédagogique à l'approche du Hameau Sambiau-Les trois Piliers

Faut-il le rappeler : à Marssac comme ailleurs la vitesse en agglomération est limitée à 50km/h. Cette règle s'applique désormais au nouvel hameau de Sambiau - Les trois piliers qui est maintenant doté de panneaux d'agglomération qui marquent clairement ses limites.

Cependant trop d'automobilistes continuent à rouler à 70 km/h ou bien plus ! C'est pourquoi la municipalité a fait appel à la préfecture pour l'installation de radars pédagogiques qui, nous l'espérons, devraient attirer l'attention des conducteurs sur la nouvelle limitation de vitesse et les inciter à lever le pied.



Taille

Le service espaces verts de la mairie est en pleine taille. Après la rue des Peyragues, la rue Lilian Doire, et la rue Labarthe, ce sont les plus petits massifs qui sont concernés, au rond-point Lamartine, autour de la CLAE, rue Saint-Barthélémy, route de Lagrave, etc ...

poste, rue de la gare, au



Rue de Laennec, plus de sécurité pour les piétons

La voie piétonne que les enfants du quartier de Tourseille empruntent très fréquemment pour gagner l'arrêt de bus du rond-point Lamartine n'était plus suffisamment sécurisée. La bordure de la chaussée a été retravaillée et une trentaine de quilles blanches, retro réfléchissantes, ont été mises en place tout au long.



Nouvelle école élémentaire et agrandissement de la cantine scolaire



La nouvelle école élémentaire et l'agrandissement de la cantine en chiffres

L'école

1317 m² de surface de plancher créés

1 hall d'accueil	115 m ²
9 classes de 65m ² chacune	
1 salle multifonction, bibliothèque - centre de documentation	95 m ²
1 bureau de direction	13,5 m ²
1 salle des professeurs	20 m ²
1 bloc sanitaires filles	17 m ²
1 bloc sanitaires garçons	13 m ²
1 local de rangement	15,5 m ²
1 local ménage	18 m ²
1 préau	200 m ²
1 cour commune avec le CLAE	850 m ²
1 garage à vélos couvert	15 m ²

La cantine

Agrandissement et réaménagement de la partie technique : + 30 m²
Agrandissement de la partie restaurant : + 70 m²

Les travaux de gros œuvre sont en cours sur la partie « Restaurant scolaire » tandis que les fondations de l'école élémentaire sortent de terre. L'entreprise Probat qui a renforcé ses équipes avance bien.

Salle de l'extension : un sol presque neuf

La salle de l'extension de la salle des fêtes est beaucoup utilisée par les écoles de danse mais d'autres activités s'y déroulent également. Son sol de liège se trouve tout à fait adapté à la polyvalence de ses usages. Par contre il demandait à être rajeuni. C'est chose faite. Il a été entièrement décapé, imperméabilisé et ciré.



L'ADMR de Marssac sur Tarn recrute

Qu'est-ce que l'ADMR ?

L'ADMR de Marssac sur Tarn, association dont la mission est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

Elle intervient sur le territoire des communes de Marssac-sur-Tarn, Florentin, Rivières et Terssac.

Le bureau de l'ADMR se situe rue de la Mairie 81150 Marssac-sur-Tarn. Une permanence ouverte au public est assurée le lundi et le jeudi de 14 h à 16 h. Tél : 05 63 53 09 83

L'ADMR de Marssac, Florentin, Rivières et Terssac propose :

- aide et accompagnement à domicile
- aide pour l'entretien du logement, l'entretien du linge, la préparation des repas,
- aide au lever, au coucher, à la prise des repas, à la toilette,
- aide pour les courses, autres déplacements,
- garde de jour,
- téléassistance «Filien ADMR»

Garde d'enfants

Faire garder vos enfants dans leur environnement familial, les savoir à la maison dès la sortie de l'école, quand ils sont malades, ou éviter les déplacements quotidiens... Ce sont les avantages de la garde à domicile.

- un service sur-mesure,
- des outils pédagogiques sont mis à disposition des

intervenants,

- un service personnalisé et adapté à votre emploi du temps: tôt le matin, tard le soir, le week-end et les jours fériés...

Aide aux familles

Pour l'entretien de votre logement : nettoyage de la cuisine, dépoussiérage, entretien des sols, rangement, nettoyage et repassage du linge...

L'ADMR continue à recruter sur les postes d' :

- AGENT à DOMICILE (H/F)
 - ASSISTANT DE VIE (H/F)
 - AUXILIAIRE DE VIE (H/F)
- (En CDD avec possibilité de CDI.)

Horaires de travail flexibles, du lundi au samedi.

Rémunération : selon la convention collective d'aide à domicile.

Merci d'envoyer une lettre de motivation et curriculum vitae (CV) par courrier ou mail.

**Adresse : Association ADMR de Marssac-sur-Tarn, rue de la Mairie, 81150 Marssac sur Tarn.
Tél : 05 63 53 09 83 - marssacsurtarn@admrtarn.fr**



Marssac Badminton : performance sportive et action citoyenne

Les 24 et 25 novembre dernier, le club de Marssac Badminton recevait le championnat départemental de badminton du Tarn. 135 joueurs en tout se sont affrontés dans le complexe omnisports, rue Tonimarié. Celui-ci a d'ailleurs remporté un vif succès. Nous tenons à ce propos à remercier la Mairie pour toute l'aide technique qui nous a été apportée.

Le samedi, 80 joueurs ont évolué contre 115 le dimanche. La capacité de jeu a été utilisée au maximum.

Notre club avait engagé 9 joueurs (euses). C'est une belle performance au vu du nombre de licenciés (40 actuellement). Lucie et Laetitia ont d'ailleurs gagné leur double dames dans leur série ! Adrien et Sébastien sont finalistes, tout comme Adrien et Lucie. Pour certains, il s'agissait de découvrir la compétition.

A noter que le club affiche une volonté de développement durable. Lors de ce championnat, les volants usagés ont été récupérés au profit de l'école de Giroussens. C'est le directeur de l'école, également joueur de badminton au club de Rabastens, qui s'est chargé de l'opération. Une belle initiative citoyenne qui permettra à des enfants de fabriquer des anges de Noël.

Le club essaye par ailleurs de recycler ou de trouver des alternatives aux déchets. Les contenants en plastique ont été remplacés par du carton.

Venez nous retrouver sur facebook @marssacbad et sur internet : <https://marssacbadminton.wordpress.com/>

[Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
sur : www.marssac-sur-tarn.fr]

Marché de Noël : un vrai succès !

Le dimanche 2 décembre a eu lieu le Marché de Noël.

L'ensemble des membres de l'association des Amis de l'école de Marssac tient à remercier chaleureusement les nombreux visiteurs qui ont répondu présent pour cette manifestation.

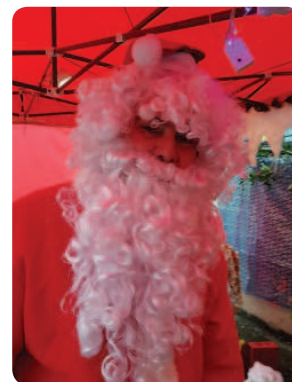
L'association remercie également tous les exposants pour leur gentillesse. Ceux-ci ont pu présenter leurs multiples créations et leurs préparations de produits locaux.

Nous remercions également le Père Noël qui, malgré un emploi du temps très chargé, a réussi à se libérer pour nous rendre visite pour le plaisir des plus petits mais aussi des plus grands.

L'association rappelle que l'intégralité du produit de la location des stands et des recettes de la buvette est versée à la coopérative de l'école afin de financer les projets pédagogiques pour les enfants.

Un deuxième rendez-vous est fixé au 2 février, à 16h, à la salle des fêtes pour le loto de notre école qui, nous l'espérons, rencontrera le même succès que le marché de Noël. Nous vous y attendons très nombreux !

La Présidente S. Fernandez



Ambiance Scandale danse 2019... Bonne année !

Après une fin d'année bien terminée en danse avec quatre de nos groupes présents pour le spectacle des lutins de Noël au Théâtre des Cordeliers à Albi ainsi que nos 14 danseuses âgées de 8 à 10 ans, parties en stage à Toulouse découvrir l'univers Modern Jazz d'Inès Vandamme, chorégraphe et danseuse de Matt Pokora, où elles ont reçu de nombreuses félicitations, c'est notre Gala de Noël qui est venu clôturer cette année en rencontrant un franc succès.

Merci à vous tous pour votre soutien, vos encouragements et bien sûr félicitation à nos danseuses et danseurs pour leur passion, solidarité ainsi que leur implication.

L'année de danse 2019 commence bien.

Rendez-vous Dimanche 3 Février avec le stage de danse Hip-hop / Dancehall avec Saxo ! Le stage est ouvert à partir de 9 ans (à tous et à toutes !). Après le cirque il y a deux ans, Ambiance Scandale sera, cette année, en partenariat artistique avec le club « Salto Albigeois » afin de préparer le spectacle de fin d'année !

Date à retenir

Notre Gala de danse se déroulera le Dimanche 30 Juin au Grand Théâtre des Cordeliers à Albi.

L'année s'annonce riche en danse avec des concours pour nos Rubis Skull (8-10 ans), des partenariats artistiques, des stages de danse, de nouvelles disciplines en «classe danse découverte» et bien sûr la préparation de notre gala 2019 «Scandal Land»... un monde coloré... !

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux via Facebook (Studio de danse Ambiance Scandale), Instagram (Studio Ambiance Scandale).

Bonne et heureuse année à tous !

L'équipe du studio de danse Ambiance Scandale.



Ce qui change au 1^{er} janvier 2019 en matière d'inscription sur les listes électorales

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'obligation de s'inscrire sur les listes électorales le 31 décembre au plus tard a été levée. Les électeurs peuvent désormais s'inscrire au plus proche du scrutin.

Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019 (ils seront automatiquement radiés des listes de leur commune précédente).

La demande d'inscription peut être faite en ligne sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr et cela quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

Courant avril 2019, chaque électeur se verra attribuer une nouvelle carte électorale où figurera son INE (Identifiant National d'Electeur). Ce numéro unique qui sera permanent suivra l'électeur dans ses différents lieux de rattachement.

Cas des jeunes majeurs : ceux-ci seront inscrits d'office sur les listes électorales par l'INSEE s'ils ont bien accompli les formalités de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans. Les jeunes majeurs qui auront 18 ans entre les deux tours pourront voter au 2^{ème} tour.

Le recensement citoyen, c'est quoi ?

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

L'attestation de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire, concours administratifs...).

De plus, ce recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et du livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile «Ma JDC» téléchargeable gratuitement sur smartphone.

Manifestations...

Samedi 9 février et dimanche 10 février

Exposition de peinture et sculpture organisée par l'association Atelier Rencontre Artiste de 9h à 20h le samedi et de 9h à 18h le dimanche – Salle des Fêtes

Dimanche 17 mars

Vide dressing organisé par le Comité des Fêtes – de 8h00 à 16h00 – Salle des Fêtes

Samedi 30 mars

Soirée salsa organisée par l'association Sabor a Mi – 19h30 – Salle des Fêtes
Ouvert à tous

Dimanche 7 avril

Loto organisé par l'association ADMR – 14h30 – Salle des Fêtes

Samedi 13 avril

Assemblée générale de la FNACA – 10h15 – Salle des Fêtes

Samedi 20 avril

Représentation théâtrale organisée par l'Association Marssac Ensemble
20h30 (à confirmer) – Salle des Fêtes

ETAT CIVIL

du 9 octobre 2017 au 31 Décembre 2018

(avec l'autorisation de parution des intéressés ou de leur famille)

NAISSANCES

CASADO Télio	14/11/2017
NEAU CONESA Lily	28/11/2017
POULAIN Dan	07/01/2018
OZER Gamze	11/06/2018
BLAQUIERES Aria	28/06/2018
SAUBIDET MENAL Elaïa	04/07/2018
MIGNONE Sohan	12/07/2018
SOUYRIS Charles	19/07/2018
EGRETEAU Gioan Minh	10/09/2018
CRESPY DUCOLÈGE Kaylia	20/09/2018
GENIEYS Gloria	21/09/2018
PRADELLES Mila	22/09/2018
DÉJEAN Lyam	26/09/2018
WEILL Antoine	14/10/2018

MARIAGES

RICHARD Xavier et MOUTHON Mélanie 23/06/2018

GEYER Patrick et QUENU Isabelle	07/07/2018
ROUGNY Julien et BOUSQUET Céline	24/11/2018
MALROUX Cédric et SANCHEZ Nathalie	24/11/2018

DÉCÈS

QUINTANE Bernardin	12/11/2017
DANDRIEUX Jean-Claude	07/12/2017
BROUSSY Arlette épouse MALET	31/12/2017
VIGUIER Nadine épouse MONTAIS	02/01/2018
OSTRONZEC Michel	11/02/2018
BONNET Georgette veuve CANCEL	12/03/2018
POUANT Bernard	22/03/2018
FASAN Odette veuve CORBIÈRES	26/03/2018
LAGARRIGUE Paul	12/04/2018
REVERBEL André	27/05/2018
BOSC Denis	29/05/2018
AUTESSERRE Lisette épouse GUIBBAL	27/07/2018
PEREZ MORENO Francisco	17/10/2018
GRUNET Philippe	31/10/2018
BAHEURTE Gérard	14/11/2018

Un très beau concert de Noël

Beaucoup de monde dans l'église Saint-Orens le 14 décembre dernier pour le traditionnel concert de Noël offert par la municipalité. Trois chorales étaient invitées, le chœur de jeunes d'Albi et Gaillac du Conservatoire de musique du Tarn, un chœur d'hommes venu de Villefranche d'Albi, Los Cançonaires, et la chorale MélodieN'Sol de Marssac. Trois chorales qui ont enchanté le public et ont été, chacune, longuement applaudies. Chants du monde et de chez nous, chants d'antan et d'aujourd'hui, chants profanes et religieux, tous ont porté l'esprit de Noël dans le cœur de l'auditoire. La soirée s'est prolongée sur la place du Barry où



la chorale Los Cançonaires a prolongé le plaisir en entonnant encore quelques chants avec le public tandis que les élus proposaient vin chaud, tisanes, jus de fruits et gâteaux.

Fin d'année 2018 de Marssac Aventure

Marssac Aventure a terminé 2018 par son repas de fin d'année qui a eu lieu à la cave de Labastide de Lévis. Un excellent menu avec dégustation de vins de Gaillac était prévu pour cette soirée avec les joueurs de foot salle du vendredi soir et les vététistes. Durant la soirée, Guy Alary nous a présenté les T-shirts confectionnés grâce à son partenariat. Les membres « VTT-marche » les porteront pour les deux événements prévus en 2019 : le 26 avril pour la randonnée nocturne et le 7 juillet pour la randonnée de jour.

Notre assemblée générale a eu lieu le 14 décembre. Le bilan des activités sportives et de l'état des finances ont été présentés et approuvés à l'unanimité. Il n'y a pas de changement dans la composition du bureau par rapport à 2018. Le président, Laurent Vaur, a annoncé les perspectives pour 2019.

Marssac Aventure souhaite un bon rétablissement à Joël, Benoit, Didier, Laurent et Charles. Qu'ils nous reviennent tous en forme en 2019 !

Bonne année 2019 à tous et toutes !

CLAE : les vacances de février se préparent

L'équipe d'animation des prochaines vacances s'active depuis plusieurs semaines pour préparer un planning des vacances au plus proche des besoins et des centres d'intérêts de nos enfants.

Ainsi, la traditionnelle sortie luge au plateau de Beille est bien évidemment déjà calée, ainsi qu'une visite de la « Halle aux Machines » sur Toulouse, pour aller voir le célèbre Minotaure (expérience fascinante pour les enfants... puisqu'ils auront normalement la possibilité d'y monter dessus...).

Piscine, ciné goûter, mais aussi plein de projets sur le centre de loisirs..., les prochaines vacances promettent d'être animées...

Inscriptions dès aujourd'hui par mail à l'adresse reservation@cleschamps81.fr

Pour plus de renseignements : tel : 05 63 81 51 02

L'école de foot labélisée

Avant la cérémonie, F. Enguilbert a tenu à remercier les enfants de l'école de football et les parents de leur générosité lors de la collecte des 300 jouets qui ont été remis au représentant du Secours Populaire au profit d'autres enfants défavorisés.

Ensuite, l'école de football s'est vue remettre des mains de M. Carrus, président du district du Tarn de football, en présence de Mme le Maire de Marssac, des enfants et des éducateurs, le label espoir délivré par la Fédération Française de Football.

Le président du Marssac RSRDT a rappelé en premier lieu l'importance de cette école composée de 150 jeunes (les 7 - 13 ans) et de 70 jeunes (les 15 - 19 ans). Ce succès est bien sûr lié au sérieux, à la compétence et à l'engagement des éducateurs et des accompagnateurs.

Il a également précisé que ce label était avant tout un outil de gestion et d'analyse des pratiques de l'école de football, de ses points forts et de ses points faibles, de la qualité de ses installations sportives, du nombre d'enfants et d'éducateurs diplômés.

Il a remercié Y. Brunel, le secrétaire et son équipe qui ont su prendre en charge l'important dossier de labellisation et la mairie pour la mise à disposition des installations sportives.

C'est donc au terme d'un véritable audit que la FFF a décidé d'accorder ce label confirmant ainsi la qualité

de l'école de football, le travail réalisé par tous les bénévoles, et leur investissement.

M. Carrus a mis en avant également l'importance de l'école de football et la qualité du travail des éducateurs confirmés par ce label, un label rare, a-t-il souligné, puisque seuls trois clubs du département l'ont obtenu et qu'il n'est pas pérenne.



Il a aussi salué l'initiative de l'école de football de donner des jouets au Secours Populaire, une action qui entre tout à fait dans les actions citoyennes voulues par la FFF.

Mme le Maire s'est enfin félicitée de la remise de ce label qui récompense une association marssacoise ainsi que le travail et l'investissement de ses bénévoles.

Elle s'est également félicitée de la collecte des jouets menée par les enfants de l'école de foot pour les enfants défavorisés.

Le Père Noël en visite au Judo Club Marssacois



Comme chaque année, le Père Noël est venu à la rencontre de nos plus jeunes judokas, les félicitant et les gâtant pour leur travail.

Pour l'occasion, les parents et les familles étaient conviés à partager un entraînement et ont pu ainsi s'initier à quelques techniques de judo.

Nous les remercions très chaleureusement pour leur participation.

Une saison 2018-2019 riche en événements pour les judokas de Marssac



Ce début d'année 2019 est l'occasion de présenter les plus belles réussites du club à mi saison.

Toujours particulièrement dynamiques, les judokas, petits et grands, brillent sur les tatamis du département et de la région : Grand prix ceintures de couleurs cadet et senior à Toulouse, Critérium d' Auch, grand prix de Lavelanet, Amical Sport Adapté à Bédarieux, animations du Comité du Tarn à destination de nos poussins et mini poussins à Réalmont, entre autres.

Parmi les résultats à suivre : Clara s'est récemment qualifiée pour la finale régionale et en équipe minime du Tarn

Nos judokas se préparent également de la meilleure des façons pour passer leur grade : Xavier Germain a obtenu sa ceinture noire et Camille Sans son 2ème dan, Cédric, sa ceinture bleue, Mickael, Clara, Thibault et Laurent leur ceinture marron.

De très beaux moments de partage ont éclairé ces premiers mois : entraînement commun au Sequestre et à l'Albi judo club, entraînement de masse avec le Pôle Espoir à Toulouse mais également des rencontres avec de grands champions : stage judo Iliadis et Zantaraia de l'Assm, Emilie Andeol, championne olympique à Toulouse.

N'oublions pas nos courageux adeptes du circuit training qui transpirent tous les lundis soir. Le cours connaît un succès grandissant avec un groupe au complet tous les lundis.

N'hésitez plus, rejoignez-nous !

Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet et la page Facebook du club.

Le Judo Club Marssacois





Portes ouvertes à l'association Micro Media

L'association ouvre ses portes
le samedi 23 février 2019
de 15 h à 21 h

à la maison des loisirs et des associations (CLAE)
Rue de la gare à Marssac

Venez nombreux.

Pour plus de renseignements
Tél : 05 63 55 48 17
site : <http://micromedia.free.fr/>

Belle journée à Artistic Noël pour le club de Loisirs Créatifs de Marssac.

Nous avons l'habitude de participer à «Artistic Noël» organisé par la bibliothèque, cette année ce sont «Les Amis de l'école» qui ont pris le relais et nous en avons été ravies.

Nous avons pu présenter nos réalisations dans une bonne ambiance, dans une salle toute décorée de dessins d'enfants et avec le Père Noël ...

Merci encore aux «Amis de l'école»

Christiane CAYSSIALS,
secrétaire du club



Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr



Noël en fête au CLAE de Marssac

L'esprit de Noël s'est installé tout au long du mois de décembre au CLAE de Marssac.

Dès début décembre les enfants et l'équipe d'animation se sont attelés à la fabrication de décorations et, grande nouveauté cette année, à la construction d'un village de Noël situé à l'entrée du CLAE.

Le 18 décembre, l'organisation du traditionnel repas de Noël a eu lieu dans une ambiance festive : avec «Boum», repas gourmand et venue du Père Noël pour distribuer les chocolats qui ont régalé petits et grands...

Le mercredi, au centre de loisirs, les enfants sont



venus nombreux pour assister au fabuleux spectacle «L'orange de Noël», offert par l'association pour clôturer l'année en beauté.

Et pour fêter le début des vacances, le vendredi, un goûter en plein air a été organisé dans le parc Nadine Montois. A cette occasion, les enfants ont déambulé et éclairé le parc avec des dizaines de lanternes qu'ils avaient fabriquées. Musiques, chants de Noël, chocolat chaud et brioches sont venus ainsi clôturer ces merveilleux moments passés tous ensemble.



Noël du personnel

C'est une soirée très sympathique qui a réuni les agents municipaux, leurs conjoints, leurs enfants et les élus pour le Noël du personnel. Après le discours de Madame le Maire qui a remercié tout le personnel pour son implication professionnelle dans le fonctionnement communal et le service aux administrés, place a été laissée à la distribution des cadeaux pour petits et grands. Un beau buffet a permis ensuite de terminer cette soirée dans la bonne humeur.



Gagner en « Mieux-être » avec l'Association Pleine Conscience de Soi

Vous souffrez de dépression chronique ou de troubles de l'humeur...

L'association Pleine Conscience de Soi vous propose un accompagnement, par un programme complet de 8 séances pour améliorer votre qualité de vie, prévenir les rechutes dépressives et éviter le burn out. Le programme basé sur la pratique de la pleine conscience, permet d'entraîner l'attention à se porter sur l'instant présent, de réguler les émotions et de prendre de la distance avec les pensées automatiques négatives.

Les séances se dérouleront sur 8 semaines, tous les samedis matin de 10h à 12h à la salle Astrolabe de Marssac sur Tarn à partir du 9 mars 2019.

Renseignements et inscriptions au 06 19 69 26 17 ou 06 23 56 71 57

Association Autan pour Soi

TAI CHI CHUAN, QI GONG, YOGA, RELAXATION

L'association Autan pour Soi propose, pendant les vacances d'hiver, **une séance de Yoga le lundi 25 février 2019 de 9h à 11h au Dojo de Marssac** sur le thème PADMASSANA (position du Lotus) «Etude du bassin, de sa mobilité et de son effet sur les genoux» Inscription auprès de Rachel : 06 21 57 12 21 ou hathayoga88@gmail.com

le nombre d'inscription est limité à 15 personnes
Séance : 12 € pour les adhérents d'Autan pour Soi, 17 € pour les extérieurs.

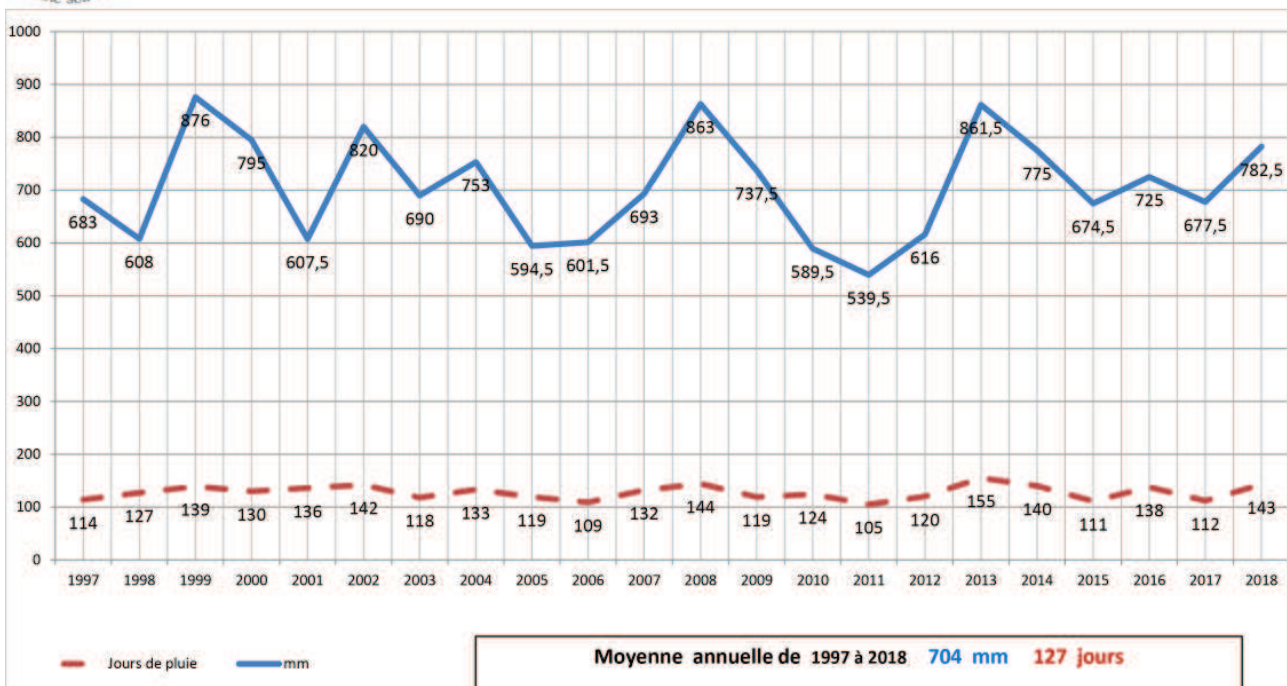
Les après-midi Yoga des Enfants, au Dojo de Marssac sont programmées les samedis 9 février, 23 mars et 13 avril 2019 de 14h30 à 15h15 (pour les 7/11 ans) et 15h45 à 16h30 (pour les 3/6 ans).

L'inscription est obligatoire auprès de Christine : 06 24 60 81 32. Séance : 5 €

L'association Autan pour soi est affiliée à la Fédération Française Sports Pour Tous ; autanpoursoi@laposte.net



Pluviométrie de Marssac / Tarn 1997 - 2018



Grand jeu des commerçants : les gagnants



Ils ont gagné		
Guy Charton	Marssac	1 TV 160
Laurie Priéto	Marssac	1 TV 102
Alexandre Victorin	Puygouzon	1 TV 102
Brigitte Combres	Marssac	1 TV 102
Alain Bousquet	Marssac	1 TV 102
Carine Nadalin	Cambon d'Albi	1 panier garni
Albertine Caussanel	Labastide de Lévis	1 panier garni
Dominique Dubois	Marssac	1 panier garni
Cathy Lo	Marssac	1 panier garni
Patrice Chambalon	Marssac	1 panier garni

La municipalité félicite les heureux gagnants et remercie tous les commerçants du marché et du village qui ont participé à cette belle animation de la vie de notre commune.

Grand jeu de Noël : remerciements aux commerçants du marché et du village

«Je remercie l'ensemble des commerçants de Marssac-sur-Tarn pour l'attribution du premier lot, la télévision grand écran, que j'ai gagné au tirage au sort.

Marssacois depuis 1975, peu d'entre vous me connaissent. J'ai été trésorier du Club du Troisième Age en 1981 et

administrateur des Papillons Blancs de 1983 à 1996. C'est avec une satisfaction particulière que j'ai reçu ce lot. Je renouvelle mes remerciements aux organisateurs ainsi qu'aux services de la Mairie et je présente à l'ensemble des commerçants tous mes vœux pour l'année 2019 ».

Guy Charton

A partir du 25 février, Marssac éteint toutes ses lumières la nuit

Depuis fin 2016 déjà 6 quartiers résidentiels de Marssac s'éteignent automatiquement de 23h30 à 5h30 du matin. Le bilan de cette expérimentation est positif : nous avons économisé 24 000 KWH / an et ainsi évité l'émission de plus de 2 tonnes de gaz carbonique par an.

Nous avons par ailleurs fait le point avec les services de la gendarmerie : ils n'ont pas constaté plus d'actes de délinquance dans ces quartiers qu'avant. Certaines personnes ressentent un sentiment d'insécurité, précisent-ils, mais il n'y a pas d'insécurité réelle.

Nous avons prévu d'étendre l'extinction de l'éclairage public dès 2018 mais les travaux qui devaient être réalisés au préalable ont été retardés à 2019.

Tout est fin prêt maintenant. A partir du 25 février, tous les points lumineux de la commune s'éteindront de 23h30 à 5h30 en hiver et à partir de 24h l'été. Seuls les axes principaux resteront éclairés, à savoir l'avenue de Toulouse, l'avenue d'Albi, la rue des écoles, la rue de Florentin.

A noter : le fait de conserver l'éclairage public allumé sur ces axes engendrera un maintien de l'éclairage



dans certaines portions de rues adjacentes. Ce sera le cas pour la place du Barry, la place de l'église, l'impasse de la Soucane, la rue Jean-Baptiste Charcot, la rue des Zagadies, la rue Labarthe (jusqu'à l'impasse avant le croisement de la rue Salvador Dali), la rue Saint-Orens (jusqu'au croisement de la rue du port) et la rue Tonimarié (jusqu'à la rue du stade).

Notre engagement nous permettra de faire des économies en gaspillant moins d'électricité, de protéger le climat en diminuant les émissions de CO2 et de protéger les animaux nocturnes en diminuant la pollution lumineuse.

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Les Rives du Tarn Running sur 24 heures

Le 20 octobre dernier deux adhérents de l'association ont pris le départ des 24h d'Albi qui se déroulaient au Stadium. Il s'agit d'un circuit d'1km 100 à parcourir le plus grand nombre de fois sur 24h de temps. Pascale a parcouru 121km et Jérôme a réalisé 147km 500. Merci à eux d'avoir porté si haut les couleurs de l'association.



De nombreux membres de l'association sont venus tout au long des 24h les soutenir.

L'association des Rives du Tarn Running se veut conviviale et ancrée dans un esprit sportif. Elle accueille des personnes désireuses de pratiquer la course à pied mais aussi la marche rapide.

Lors de son assemblée générale qui s'est tenue le 26 octobre en présence de Mme Delarue, adjointe aux associations, elle a fixé d'ores et déjà deux grands RDV pour 2019.

D'une part la dixième balade des Lucioles qui aura lieu le 12 avril 2019 à Lagrave.

Et d'autre part, la course du Primeur qui se déroulera le 24 novembre 2019 à Marssac. Cette première édition verra un premier relayeur s'élancer de Marssac vers la cave de Labastide. Le deuxième relayeur effectuera une boucle autour de la cave et le troisième fera le chemin inverse du premier. Cette manifestation accueillera également une randonnée d'une dizaine de kilomètres et des courses gratuites pour les enfants.

Où que vous soyez, restez connecté avec votre ville.



Centolive est une application développée par Centaure Systems qui vous permet de suivre en temps réel, le contenu des panneaux électroniques d'information municipale.

Effectuez votre recherche par département, ville ou code postal.

Trouvez les afficheurs à proximité, grâce à la fonction géolocalisation.

Ajoutez les villes de votre choix à vos favoris et recevez les notifications et messages d'alerte.

<https://www.centaure-systems.fr/application-mobile/centolive>

Votre article dans le prochain Marssac info de mars ?

à envoyer avant le 15 février 2019
à : pascal.crepin@wanadoo.fr

Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG

Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris). Merci de votre compréhension.



Les ambitions du tennis pour 2019

En 2014, nous n'avions plus que 14 membres mais la nouvelle structure intercommunale (le TCM est devenu MFA TC à savoir le Marssac Florentin Aussac Tennis Club) a véritablement relancé le tennis grâce aux soutiens des élus et à la bonne ambiance du club.

Désormais, le MFA TC compte plus de 45 membres, avec les joueurs occasionnels de l'été, le cap des 50 joueurs devrait être très largement franchi.

En compétition, les deux équipes sénior engagées (près de 20 joueurs au total alors que le potentiel du club est de 25) dans le challenge Cathare (départemental) se sont bien comportées. En effet, l'équipe 1, totalement renouvelée grâce à trois recrues de grande qualité (Théau 15/4, Francky et Mathieu 30/0) est en tête, en montrant une solidarité certaine notamment contre Rasbastens (victoire 6-0). Le match à Graulhet, le dimanche 20 janvier sera donc décisif. L'équipe 2 est bien partie malgré une courte défaite contre Viviers-les-Montagnes. Elle a la particularité de réunir des joueurs expérimentés (jmich, la pouille, Dov) et des débutants (Corentin, Stéphane) qui font leurs premières armes en étant bien encadrés. Les qualifications sont à la portée des deux équipes, l'ambition et l'envie ne manquent pas. Vous pouvez suivre aussi le MFA TC sur Facebook (Marssac Florentin Aussac Tennis Club), la nouveauté médiatique de l'an passé.

Par ailleurs les filles qui ont recommencé sous la houlette de Seb Mago (Rdv jeudi soir créneau 19h-20h30) sont là aussi en voie de renouvellement. L'objectif à terme, au-delà des progrès, est de pouvoir s'inscrire en Cathare l'an prochain.

Bref, le renouveau du tennis à Marssac se poursuit avec nouveaux adhérents notamment des jeunes et surtout d'anciens joueurs qui reviennent mais cette réussite n'est qu'une étape.

L'avenir passe d'abord par votre indispensable soutien, par la future école de Tennis - une journée

détection sera organisée en 2019 - un tournoi interne et le réaménagement des courts extérieurs afin de créer un club encore plus convivial.

Alors, prenez une raquette et venez nous rejoindre.

Contact/ le Président S. Estrade 06 24 38 81 80



Une nouvelle année dansante chez Duolab - Temps Danse

L'année 2018 s'est terminée en beauté chez DuolaB-Temps Danse avec deux beaux spectacles («Double Bill» et «La Belle et la Bête») à la Scène Nationale d'Albi auxquels nos élèves ont pu assister. Une semaine Portes Ouvertes a ensuite ravi autant les élèves que les familles !

Maintenant, place à l'année 2019 avec plusieurs événements au programme (spectacles, masterclass...) :

- L'association organise une masterclass le dimanche 24 février à l'extension de la salle des fêtes de Marssac. Salsa Portoricaine de 14h à 15h30 et Kizomba de

15h45 à 17h15 (deux cours tous niveaux) sont au programme avec Saly & Youss, danseurs professionnels qui nous viennent de Toulouse. Toutes les informations concernant cet événement sont disponibles sur notre site internet et sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ;

- Les élèves auront une nouvelle fois l'occasion d'assister à un spectacle à la Scène Nationale d'Albi au mois d'avril ;
- Le spectacle de fin d'année de l'école de danse se déroulera, comme chaque année, à la Maison de la Musique de Cap Découverte le samedi 8 juin ! ;
- Enfin, pour la première fois, nos élèves participeront

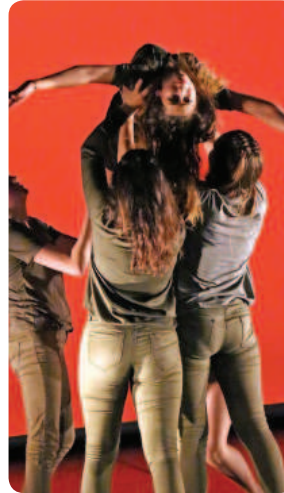


à la Fête de la Musique à Albi le vendredi 21 juin.

Les élèves auront également la possibilité de participer à deux masterclass organisées par La Fabrique Danse à Gaillac aux côtés d'Alison Benezech au mois de février et de Raphaël Olive au mois de mars. Ils bénéficieront de tarifs préférentiels grâce à notre partenariat.

Vous pouvez suivre toutes les actualités de l'école sur notre page Facebook

D.LAB Tempsdanse – Marszac ; sur Instagram : @d.lab_tempsdanse et sur notre site internet : www.duolab-tempsdanse.fr



duolab-tempsdanse.fr

Pour tous renseignements et/ou inscriptions à la masterclass du 24 février, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse duolab.tempsdanse@gmail.com ou par téléphone : 06 44 24 69 80 (Alison THOMAS) // 06.84.82.66.32 (Fabienne RODRIGUEZ).

L'équipe DuolaB - Temps Danse.

Mieux que les soldes... c'est le Vide Dressing 2019 du Comité des Fêtes

Dimanche 17 mars, le Comité des Fêtes de Marszac vous propose un grand ménage de printemps pour vous aider «à faire de la place» dans vos armoires !

Venez vendre, acheter, troquer des vêtements adultes et enfants, chaussures, sacs, maroquinerie, articles de beauté à l'occasion de ce Vide Dressing de 8h à 16h à la salle des fêtes.

De très bonnes affaires, c'est sûr, il va y en avoir. Des vêtements et sacs de marque à des prix dérisoires,

c'est la bonne pioche ! Se refaire une garde-robe à moindre coût, pourquoi se priver !

Alors, ne manquez surtout pas ce rendez-vous qui comblera vos envies sans pour autant vider votre porte-monnaie.

Le Comité des Fêtes

(inscription au 06 23 87 24 98 à partir du 4 février / places limitées)



Devenir propriétaire d'une maison neuve à Marssac, rue Charcot, grâce à la location accession à la propriété



La Toulousaine d'Habitation propose, un programme de 6 maisons T4 (86 m² habitable + garage et jardin) en **location accession à la propriété** à Marssac. Elles sont implantées dans un lotissement résidentiel proche d'un petit collectif d'une vingtaine d'habitations dénommé «Résidence Jean-Baptiste Charcot».

Ces maisons bénéficient d'une réalisation soignée et d'une finition complète, y compris les jardins engazonnés et clôturés. Elles sont toutes bien orientées, avec les séjours donnant sur les jardins au sud. Conforme à la réglementation thermique 2012, leur consommation d'énergie est très faible, inférieure à 50 kWhEP/m²/an.

**Tous renseignements à «Toulousaine d'habitation»
06 22 01 86 48**

La location accession à la propriété, c'est quoi ?

C'est un dispositif dénommé «PSLA» (Prêt Social Location Accession), qui permet de devenir propriétaire d'un logement neuf après une période de location de quelques mois. Ce dispositif est réservé à l'achat de sa résidence principale et est soutenu par des aides de l'Etat (sous conditions de plafonds de revenus).

Les conditions financières d'achat sont particulièrement intéressantes : TVA réduite à 5,5% - exonération de la taxe foncière pendant 15 ans - frais de notaire réduits- accès au «Prêt à Taux Zéro» bonifié par le «Prêt 1^{ère} clé» mis en place par le Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Le prêt «1^{ère} clé en Albigeois», c'est quoi ?

Le Prêt « 1^{ère} Clef en Albigeois » est un prêt 0%, sur 20 ans, cumulable avec le PTZ de l'Etat. Son montant varie en fonction de la taille du ménage qui va occuper le logement : de **10 000 €** pour une personne achetant seule à **40 000 €** pour un ménage de quatre personnes ou plus.

Pour plus de renseignements sur le PTZ et le Clé 1^{ère} clé en Albigeois

- Prêt à taux Zéro : contacter les établissements bancaires

- Prêt 1^{ère} clé en albigeois : contacter la Communauté d'agglomération de l'Albigeois par téléphone au 05 05 63 76 06 06 ou courriel : premiereclef@grand-albigeois.fr

Numéros utiles



Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Gendarmerie	17	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu	15	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Samu Social	115	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
Pompiers	18	Enfance et Partage	0800 05 12 34
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Sida Info Service	0800 840 800
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	Tabac Info Service	0825 309 310
Alzheimer Info	0811 112 112	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Cancer Info Service	0810 810 821	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Allo Enfance maltraitée	0800 559 557
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Docteur nuit urgence et week end	3966
Drogues Info Service	0800 23 13 13		

Suite de la page 1

Et deux nouveaux chantiers vont être lancés cette année, l'un pour la construction d'une micro crèche de 10 places, l'autre pour la société RCP, qui travaille pour l'aéronautique, qui devrait amener une vingtaine d'emplois.

D'autres projets sont à l'étude. Nous pourrions en parler quand ils seront plus avancés.

Marssac c'est aussi un nouveau quartier qui a radicalement transformé la zone du Bourdelas.



Lancé il y a plusieurs années, l'aménagement de cette zone est maintenant terminé. un aménagement qui a permis la création de l'esplanade de la Liberté, la requalification totale de la rue Tonimarié avec une piste sécurisée très appréciée des nombreux piétons et cyclistes qui la fréquentent. Et la création de notre parc municipal qui porte désormais le nom de parc Nadine Montois, son ancienne propriétaire, marssacoise de souche. C'est un quartier très vivant, qui a amené 150 nouveaux logements sur la commune. La première fête des voisins, en juin dernier, a rencontré un joli succès tout comme l'inauguration déambulante et festive qui a eu lieu en septembre.

Parlons aussi de la rue du Nord, totalement transformée, dont les travaux touchent à leur fin.

C'est une des rues les plus

anciennes du village. Le réseau d'assainissement était obsolète et devait être remis aux normes. Nous avons décidé d'aller bien au-delà pour éviter d'avoir à y revenir plus tard !

Tous les réseaux aériens ont été enfouis, un nouveau réseau d'eau potable a été mis en place, ainsi qu'un réseau gaz qui n'existait pas. Les travaux de voirie sont en cours. Ils devraient se terminer mi-mars. Il n'y aura plus de trottoirs dans la rue car elle est trop étroite. Des stationnements sont par contre

maintenus sur un côté et un cheminement sera tracé de l'autre côté pour assurer une meilleure sécurité des déplacements pour les piétons et les cyclistes. La vitesse des véhicules sera quant à elle limitée à 30km/h.

Encore un peu de patience pour les riverains de la rue et de la place du Barry. La fin des travaux approche à grand pas.

Marssac aujourd'hui c'est aussi plus de logements locatifs.

Tout le monde le sait : les locations sont rares et chères chez nous.

Conscients du problème, nous nous attachons à faciliter les projets qui peuvent amener plus de locatifs tout étant attentifs à la qualité des projets et à leur insertion dans le tissu urbain.

Mais avons aujourd'hui deux nouvelles résidences à loyers

modérés implantées rue Tonimarié et rue Charcot. La première avec trente et un appartements et cinq maisons individuelles, la seconde avec vingt-six appartements et six maisons individuelles en location-accession. Quatre-vingt-



quatorze locataires sont entrés dans les lieux mi-décembre. Le cap de la centaine devrait être franchi très bientôt.

Ces constructions nouvelles qui répondent aux normes de la RT2020 nous permettent d'accueillir de nouveaux habitants dans les meilleures conditions tout en répondant aux besoins des ménages les plus modestes et aux exigences de la loi.

Petit rappel pour ceux qui se demanderaient de quelle loi je parle. Il s'agit de la loi «Solidarité et renouvellement urbain» de décembre 2000 qui fixe, dans son article 55, un seuil de 20% de logements sociaux minimum dans chaque ville de plus de 3 500 habitants.

Une information qui peut en intéresser certains d'entre vous : quelques logements locatifs sont encore en cours d'attribution et cinq maisons en location-accession encore disponibles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour plus de renseignements.

Marssac c'est aussi un complexe omnisports qui a trouvé ses marques.

Nous l'avons inauguré fin 2017 et nous avons maintenant une année pleine de fonctionnement derrière nous pour juger de sa fiabilité et de la satisfaction des utilisateurs.

S'il faut de temps en temps régler quelques détails et serrer quelques boulons, nous n'avons plus aucun doute sur la fiabilité de notre équipement qui se montre très fonctionnel à l'usage. Je tiens à remercier tout particulièrement les associations qui coopèrent

Marssac aujourd'hui, ce sont aussi des gens qui se bougent pour les autres.

J'en veux pour preuve la mobilisation pour la lutte contre le cancer du sein au travers de la marche que nous avons organisée avec la commune de Castelnaud de Levis pour Octobre Rose, avec l'aide des associations Marssac aventure et Rives du Tarn Running qui en ont assuré la sécurité.

Beaucoup de marssacois et de

en permanence au centre de nos préoccupations.

Deux mots d'abord sur le retour à la semaine des 4 jours !

Ce retour a fait l'objet d'un large consensus. Les enseignants s'y étaient déclarés favorables très tôt et les parents avaient organisé un sondage tout aussi favorable. Il nous a fallu par contre réorganiser l'ensemble de nos services cantine et ménage, tandis que le CLAE réorganisait lui aussi les emplois du temps de ces animateurs. Mais cela en valait la peine. De l'avis de la plupart des familles et des enseignants, les enfants sont moins fatigués, surtout ceux de la maternelle.

Le projet «Nouvelle Ecole» mobilise quant à lui élus et services depuis plusieurs mois déjà.

Les travaux sont en cours. L'opération couvre à la fois la construction d'une nouvelle école élémentaire et l'agrandissement du restaurant scolaire actuel.

L'école comprendra huit classes, une salle partagée pouvant servir de classe si nécessaire, une salle multifonction «Bibliothèque, centre documentaire, salle informatique», des locaux pour les enseignants et une grande cour mutualisée avec celle du CLAE.

Le restaurant scolaire va gagner 100 m² et sera équipé d'un self pour faciliter l'organisation des deux services. Je précise, pour ceux que ça pourrait inquiéter, que les enfants de maternelle continueront à être servis à table. Le chauffage sera remplacé et le traitement acoustique des lieux fortement renforcé. De nouveaux sanitaires seront aussi installés.

Nous avons pensé, pendant un moment, pouvoir maintenir le fonctionnement du restaurant scolaire pendant les travaux mais cela n'a pas été possible.

Nous avons donc été obligé de transférer le service cantine dans les locaux de l'ancienne cantine,



avec nous de façon très positive en nous signalant à chaque fois les petits incidents qui pourraient venir gripper la machine s'ils n'étaient pas rapidement traités. Côté utilisateurs, qu'il s'agisse des écoles, de la crèche Chapi Chapo, de l'Institut Médico Educatif de Florentin ou de la dizaine d'associations qui le fréquentent, tout le monde apprécie cet équipement et s'y sent bien.

J'ajoute que nous avons pu accueillir plusieurs compétitions, locales, départementales ou régionales venues contribuer au rayonnement de notre commune. La dernière était un tournoi départemental de badminton très réussi.

Notre complexe est un bel équipement sportif, à l'évidence ! Mais il n'est pas que ça. C'est également un précieux lieu de rencontres et d'échanges pour tous ceux qui le fréquentent, marssacois ou pas.



castellévisiens ont participé à ce rendez-vous. Nous tenons à les en remercier tout comme les associations, les enseignants, et les enfants des écoles qui se sont mobilisés pour cette occasion.

Tournons-nous vers 2019

2019, c'est l'année de l'école

Il n'y a pas de vie, pas d'avenir pour une commune sans école ! Nous le savons tous. La nôtre est

derrière la mairie, désaffectés depuis 15 ans. Cela n'a pas été une mince affaire. Mais nos agents ont été remarquables. Tous les travaux ont été réalisés en deux mois, pendant les vacances, et tout était prêt pour le jour J. Nous avons



aussi renforcé la sécurité des déplacements des enfants sur le trajet pour s'y rendre. Ce ne sont pas moins de dix-huit personnes qui se mobilisent chaque jour (animateurs du CLAE, ATSEM, agents municipaux) pour que tout se déroule sans anicroches.

Notre chantier avance bien.

Un point que je tiens à souligner: toutes les entreprises retenues lors de l'appel d'offre sont des entreprises tarnaises, ce dont nous nous réjouissons.

Autre point : notre projet est soutenu par l'Etat et le Conseil départemental. Le coût global de l'opération est de 2 554 000 €HT. La dotation de l'Etat est de 30%, la subvention du département de 25%. Je tiens à remercier ici madame Eva Géraud, notre conseillère départementale, qui est parmi nous ce soir pour l'aide qu'elle nous apporte sur projet.

Nous avons encore devant nous plusieurs mois de travaux. Le restaurant scolaire sera fin prêt pour la rentrée de septembre. Et sauf aléas de chantier, la nouvelle école élémentaire devrait ouvrir après les vacances de Noël, en janvier 2020.

Comme à chaque fois, nous vous tiendrons régulièrement informés

de l'avancée de ce chantier dans le Marssac Info.

Un autre chantier, lancé par l'Agglomération, va démarrer cette année à Marssac

C'est la construction de la nouvelle station d'épuration rue du Verdier. Elle va remplacer l'actuelle station et permettra de doubler, et même plus, la capacité de traitement des eaux usées rejetées dans le Tarn qui va passer de 2 000 à 4 400 équivalent habitants.

Les travaux devraient débuter en juin et durer 18 mois.

En 2020 nous serons parfaitement aux normes et dimensionnés pour continuer d'accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises et notre rivière Tarn sera mieux protégée.

Nous allons poursuivre notre programme d'extinction de l'éclairage public, un programme que nous menons avec le soutien de l'Agglomération.

Pourquoi éteindre ? Il y a trois bonnes raisons à ça : nous allons gaspiller moins d'énergie, nous allons limiter l'impact du gaz carbonique sur le climat et nous allons protéger la faune nocturne.



Nous avons lancé une première expérimentation fin 2016 dans six quartiers résidentiels qui s'est bien passée. Nous avons réussi

par ce moyen à éviter plus de 2 tonnes d'émission de gaz carbonique.

Nous rentrons maintenant dans une phase plus ambitieuse. A partir du 25 février, ce sont tous les points lumineux de la commune qui s'éteindront automatiquement de 23h30 à 5h30 en hiver et à partir de 24h l'été. Seuls les axes principaux resteront éclairés, à savoir l'avenue de Toulouse, l'avenue d'Albi, la rue des écoles, la rue de Florentin. Notre engagement nous permettra d'éviter douze tonnes et demi d'émission de gaz carbonique par an. Et ça c'est excellent pour le climat et excellent pour nous !

Nous allons faire bien d'autres choses encore...

Nous allons continuer à améliorer, chaque fois que possible, la sécurité des piétons et des cyclistes.

Nous allons poursuivre le programme d'accessibilité aux bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite.

Nous allons installer deux boîtes à livres dans d'autres quartiers car les premières connaissent un vrai succès.

Nous allons acheter des jeux supplémentaires pour les aires de jeux des enfants

Nous continuerons à organiser la rando zéro déchet pour sensibiliser davantage de monde à la propreté de notre village.

Nous allons aussi continuer à organiser des manifestations gratuites ouvertes à tous : le repas des aînés, le cinéma de plein air, le concert de Noël, la cérémonie des vœux, la cérémonie des nouveaux arrivants... pour favoriser

les rencontres et donner force au lien social.

Nous continuerons à aider les plus

démunis au travers des actions du Centre communal d'action sociale où le nombre de demandes va croissant.

Nous continuerons à organiser la cérémonie un enfant - un arbre pour favoriser la biodiversité



et nous planterons des arbres fruitiers pour pouvoir en partager les fruits.

Nous ferons encore mille et une chose mais je m'arrête là et vous donne rendez-vous sur le Marssac Info pour suivre, mois par mois, ce qui se passe sur la commune.

Avant de finir, je veux rendre hommage à toutes nos associations, de la plus petite à la plus grande, qui œuvrent, chacune dans leur domaine, pour proposer aux marssacois et aux marssacoises une offre complète d'activités, sportives, éducatives, sociales, culturelles ou autres... Nous les soutenons depuis des années et nous continuerons à le faire.

Je profite aussi de ce moment pour faire la publicité du 10^{ème} Salon de l'association Atelier Rencontre Artistes (ARA) qui se tiendra le 9 et 10 février ici même. L'information nous est arrivée trop tard pour que nous puissions la glisser dans le journal municipal. Je vous la donne en direct.

Je veux enfin dire un mot sur le grand débat national qui vient d'être lancé car des marssacois m'ont interrogée à ce sujet.

Nous avons ouvert un cahier de doléances en mairie fin décembre. Tout le monde peut venir y exprimer son opinion, ses idées et propositions. Nous transmettons régulièrement ces écrits au secrétariat de Madame la députée qui

les fait remonter à la plateforme dédiée au grand débat.

Et nous sommes tout à fait prêts, bien sûr, à prêter des salles municipales pour faciliter l'organisation de débats si cela nous est demandé.

Je vais arrêter là mon discours car je n'oublie pas que nous sommes ici ce soir pour fêter la nouvelle année et échanger en toute convivialité.

Avant que nous nous retrouvions tous autour du buffet, je veux remercier :

L'entreprise Forcadel qui nous a gracieusement prêté les plantes qui ornent la salle ce soir,

Le domaine Les Grézels de Gaillac, le Mas d'Aurel de Cahuzac sur Vère et le Domaine Duffau de Gaillac, qui ont mis à disposition leurs personnels pour ce soir,

Et bien sûr remercier les élus et les agents municipaux qui ont contribué à la préparation de cette soirée.

Je veux aussi adresser, en mon nom, et au nom de tout le conseil municipal, mes meilleurs vœux,

A tous les bénévoles qui participent dans les associations à l'animation sociale, culturelle et sportive de notre village,

A nos relais de quartier et à nos distributeurs qui donnent bénévolement de leur temps pour le bien-être de la collectivité,

A tous les élus qui s'investissent pour le développement et le rayonnement de notre commune, A tous nos agents municipaux qui par leur travail nous accompagnent pour construire notre cadre de vie de demain,

A notre équipe enseignante et aux animateurs du CLAE qui aident nos enfants à apprendre mais aussi à grandir,

Aux commerçants qui croient comme nous à un commerce de proximité et de service,

Aux artisans et entrepreneurs qui font le tissu économique de notre commune et sont source d'emploi local.

Mes vœux vont aussi à tous ceux qui sont dans la peine, dans la solitude, dans la recherche d'un emploi, pour qu'ils trouvent des raisons d'espérer.

Mes vœux sont enfin pour vous toutes et vous tous. Que cette année soit belle et bonne pour vous et vos proches.

Anne Marie Rosé

Nos aînés ont fait la fête



Plus de 180 personnes s'étaient inscrites au repas des aînés, confirmant le succès jamais démenti de cette sympathique manifestation qui s'est déroulée en présence de Madame Eva Géraud, conseillère départementale, de madame le maire et de nombreux élus. Ces derniers n'avaient pas ménagé leur peine pour que la fête soit belle. Dès l'entrée dans la salle, la décoration soignée des tables donnait le ton. Du médaillon de foie gras à la buche, l'excellent repas a fait tout autant l'unanimité.



L'animation, quant à elle, avait été confiée à Gérard Bergé, homme-orchestre, qui a assuré une belle prestation, mêlant tours de magie, blagues et anecdotes en pantois et français, et aussi musique pour les danseurs.

Tout le monde a apprécié ce bon moment de convivialité, à renouveler, c'est sûr, pour l'année prochaine !





Plan Local d'urbanisme intercommunal : tenons-nous informés

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document de planification à l'échelle d'un groupe de communes qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement et des règles d'utilisation du sol. Il permet de définir le projet d'aménagement du territoire intercommunal pour les 10 à 15 ans à venir.

La communauté d'Agglomération de l'albigeois a décidé de l'élaboration du PLUi de l'agglomération en 2015. Après trois ans de travail technique, politique et de concertation, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de l'albigeois a arrêté le projet du PLUi ainsi que le bilan de la concertation le 18 décembre 2018.

Ce projet fait maintenant l'objet d'une consultation auprès des Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, de la Région, du Département, Chambres consulaires... etc).

Cette consultation sera suivie d'une enquête publique pendant l'été. Le public pourra consulter le PLUi et les avis formulés par les Personnes Publiques Associées. Une commission de plusieurs commissaires enquêteurs sera mandatée pour recueillir les avis du public et répondre aux questions posées en toute indépendance. Il sera possible de déposer sa contribution, sa réaction ou sa sollicitation par voie papier, sur des registres, par voie postale, en adressant un courrier, par internet, sur une plateforme dédiée, ou bien directement auprès des commissaires enquêteurs.

Retrouvez toutes les informations relatives au projet de PLUi sur le site de l'Agglomération : <http://www.grand-albigeois.fr/1375-les-pieces-constitutives-du-plui-en-detail.htm> par17650 .

Vous pouvez également venir en mairie pour consulter le règlement.

Du 11 au 16 février, une exposition de cartes graphiques du PLUi sera également à disposition des marssacois dans la salle du Conseil municipal, aux heures d'ouverture de la mairie.



Débat national : comment je peux y participer ?

La mairie met à disposition un cahier de doléances et propositions pour toutes les personnes qui souhaitent s'exprimer dans le cadre du grand débat national.

Toutes les productions écrites sont ensuite transmises au service de notre députée, madame Marie-Christine Verdier-Jouglas, pour être prise en compte ensuite par la plateforme www.granddebat.fr.

Vous pouvez aussi :

Assister à une réunion d'initiative locale (liste à retrouver sur le site www.granddebat.fr ou dans les journaux locaux)

Envoyer votre contribution par courrier à l'adresse : **Grand débat national, BP 70.164, 75326 Paris Cedex 07**

Contribuer directement en ligne sur la plateforme www.granddebat.fr

Votre article dans le prochain Marssac info de mars ?

à envoyer avant le 15 février 2019
à : pascal.crepin@wanadoo.fr

**Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG**

Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris). Merci de votre compréhension.





Chemin de randonnée, des rencontres mordantes...

Notre chemin de randonnée, le chemin de Dominique, est fréquenté par nombre d'amoureux de la marche et tous ceux qui souhaitent mieux découvrir notre commune. Nous avons malheureusement été alertés dernièrement d'un accident survenu à un randonneur qui s'est fait mordre par un chien.

Cet incident nous amène à rappeler aux propriétaires de chiens qu'il est interdit de laisser divaguer leurs animaux dans l'espace public (Art. L.211-19-1 du code rural et de la pêche maritime).

Tout chien trouvé en état de divagation peut être conduit en fourrière. Si l'animal est identifié, son propriétaire ou détenteur ne peut le reprendre dans un délai de 8 jours qu'après s'être acquitté du paiement des frais de fourrière. Passé ce délai, l'animal peut être euthanasié ou remis à une association de protection des animaux. Rappelons aussi que le maître engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son chien. Si, en son absence, le chien attaque une personne ou entraîne des dommages, il en est directement tenu responsable.

Toute mesure doit donc être prise pour que le chien reste enfermé en intérieur ou sur un terrain clôturé durant l'absence de son maître.

Nous serons extrêmement vigilants sur la sécurité des marcheurs et le respect de la loi.

